



COMMISSION FÉDÉRALE SPORTIVE

16/09/2025

Procès-verbal n°30

Membres présents : Sylvain PONGE (Président), Aurélie BACELON, François-Xavier CHAFFOIS, Thomas MALECOT, Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Marc WILLIAMSON.

Sont également présents : Stephen LESFARGUES (DTN), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Frédéric GUERN, Agnès MASSON-SIBUT, Ludovic MEILLIER (Président CFA).

Les membres de la CFS ont statué sur l'ordre du jour suivant :

1. Championnats de France
2. Commissariat technique
3. Open de France Féminin de Baseball
4. Demandes de modifications d'horaires
5. Demande de qualification dérogatoire

RAPPELS DES CONDITIONS DE PROMOTION DES COMPÉTITIONS

La Commission Fédérale Sportive (CFS) souhaite rappeler aux clubs de Division 1 Baseball et Softball leurs obligations en matière de captation vidéo pour la saison : ***“La vidéo doit être a minima une caméra angle large derrière le backstop et les clubs doivent s'assurer que la production inclut le score en direct de la rencontre. Ils doivent aussi mettre les vidéos à disposition de la Fédération pour utilisation future, y compris pour les promotions et les compilations.”***

La diffusion de ces captations doit se faire via une plateforme officielle du club recevant, publiée en son nom propre. La qualité de la vidéo doit être suffisante pour permettre une diffusion correcte. À défaut, la captation sera considérée comme non conforme par la CFS.

Le respect des conditions d'engagement pour la saison 2026 sera évalué en fin de saison 2025. Le non-respect des conditions d'engagement en matière de promotion des compétitions pourra remettre en cause les droits sportifs pour la saison suivante.

RAPPELS POUR LES FEUILLES DE MATCH

En outre, les line up remis par chaque manager à l'arbitre en chef doivent être en tous points conformes avec les alignements précédemment renseignés sur la feuille de match avant que ces derniers ne soient validés électroniquement par l'arbitre en chef.

Si cette condition n'est pas remplie, l'arbitre en chef doit considérer que la conférence au marbre avec les managers de chaque équipe pour procéder à la remise et à l'échange des line up ne peut pas avoir lieu et que la rencontre ne peut donc pas démarrer en l'état.

La CFS demande donc aux arbitres concernés d'avoir une vigilance toute particulière quant au strict respect de ces dispositions et demande au Président de la CFA de faire un rappel à ce sujet par le biais d'une communication dédiée.

RAPPEL DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

La Direction Technique Nationale rappelle aux président(e)s de clubs que tous les licenciés inscrits sur la liste haut niveau au 1^{er} janvier 2025 (en catégorie sénior, relève, espoirs et collectifs nationaux) doivent obligatoirement effectuer leur Suivi Médical Réglementaire (SMR) avant le 31 mars 2025. À défaut, leur licence sera suspendue jusqu'à la transmission d'une date à la Direction Technique Nationale et de la transmission des examens médicaux sur la plateforme Askamon.

RAPPEL JFL POUR LES FINALES

Pour les séries en trois ou cinq matchs des phases finales, la règle JFL s'applique en fonction du nombre de rencontres disputées. Par exemple, dans le cas de la 2^{ème} journée qui se joue en 3 matchs (Rencontres 3, 4 et 5), si l'une des équipes remporte les deux premiers matchs de la 1^{ère} journée (Rencontres 1 et 2), le règlement JFL pour programme double s'applique avec la précision suivante (voir mention en **ROUGE** ci dessous) :

Série de 5 matchs	Rencontre 1	Rencontre 2	Rencontre 3	Rencontre 4 (si applicable)	Rencontre 5 (si applicable)
Start JFL	Sur la base d'un programme double		Non obligatoire	Obligatoire (si non effectué sur la rencontre 3)	Non obligatoire
Nombre de manches lancées			Pas de restriction	Sur la base d'un programme double (7 manches minimum)	Sur la base d'un programme triple (10 manches minimum)

1. CHAMPIONNATS DE FRANCE

La CFSS assure un suivi hebdomadaire des rencontres des compétitions nationales. Dans ce cadre, certains scores peuvent être modifiés après l'homologation effectuée par la CFS. Le cas échéant, la commission s'engage à informer dans les plus brefs délais, par mail, les clubs concernés dès la validation du contrôle effectué par les statisticiens.

DIVISION 1 BASEBALL

French Baseball Series - 13/14 septembre 2025

MONTPELLIER BARRACUDAS vs ROUEN HUSKIES - PFD113 : [7-11, RAS, rencontre homologuée](#)

Le club des Huskies de Rouen est sacré champion de France de Baseball 2025.

La CFS, par délégation de la Fédération, attribue au club des Huskies de Rouen une qualification pour disputer une Coupe d'Europe en 2026.

Le classement final de la saison 2025 :

1. Rouen Huskies
2. Montpellier Barracudas
3. Stade Toulousain Tigers
4. La Rochelle Boucaniers
5. Savigny-sur-Orge Lions
6. Sénart Templiers
7. Béziers Pirates
8. Metz Cometz

La CFS adresse ses remerciements les plus chaleureux aux clubs des Huskies de Rouen et des Barracudas de Montpellier pour la qualité de leurs accueils respectifs lors des deux week-ends des finales du Championnat de France de Division 1 Baseball 2025.

La CFS tient également à exprimer toute sa gratitude envers l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la réussite de cette saison 2025 : officiels et bénévoles ainsi que toutes celles et ceux qui se sont investis tout au long de cette saison 2025.

DIVISION 2 BASEBALL

Finales aller - 13/14 septembre 2025

PARIS UNIVERSITE CLUB vs MEYZIEU-DÉCINES CARDS - PFD207 : [3-2, rencontre homologuée](#)

Meyzieu : *Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - Carlos DE OLIVEIRA - Sanction : 150€*

PARIS UNIVERSITE CLUB vs MEYZIEU-DÉCINES CARDS - PFD208 : [9-0, RAS, rencontre homologuée](#)

DIVISION 3 BASEBALL

Finales - 13/14 septembre 2025

MONTPELLIER 2 BARRACUDAS vs ERMONT EXPOS - PFD307 : [6-4, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTPELLIER 2 BARRACUDAS vs ERMONT EXPOS - PFD308 : [6-17, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTPELLIER 2 BARRACUDAS vs ERMONT EXPOS - PFD309 : [10-0, RAS, rencontre homologuée](#)

Le club des Barracudas de Montpellier 2 est sacré Champion de France de Division 3 Baseball 2025.

Les équipes des Barracudas de Montpellier 2 et des Expos d'Ermont obtiennent les droits sportifs de la Division 2 Baseball pour la saison 2026.

Tournoi Régional d'Accession - 13/14 septembre 2025

LORDS TOURCOING vs COLMAR CARDINALES - D3ATRA05 : [Forfait 7-0](#)

Colmar : *Forfait - Championnats nationaux - par journée (RG art. 204) - Sanction : 50% de la caution = 150€*

LORDS TOURCOING vs COLMAR CARDINALES - D3ATRA06 : [Forfait 7-0](#)

SAINT-LÔ JIMMERS vs MONTIGNY 2 COUGARS - D3BTROA5 : [7-14, RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT-LÔ JIMMERS vs MONTIGNY 2 COUGARS - D3BTROA6 : [5-17, RAS, rencontre homologuée](#)

BEAUCAIRE CHEVALIERS vs MARSEILLE MEDS - D3CTRA01 : [0-23, rencontre homologuée](#)

Beaucaire : *Utilisation des feuilles de score non officielles - par rencontre (RG art. 207.1) - Sanction : 15€*

BEAUCAIRE CHEVALIERS vs MARSEILLE MEDS - D3CTRA02 : [2-29, rencontre homologuée](#)

Beaucaire : *Utilisation des feuilles de score non officielles - par rencontre (RG art. 207.1) - Sanction : 15€*

SAINT-AUBIN-DE-MEDOC BLUE JAYS vs MURET DRAGONS - D3DTROA1 : [5-10 RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT-AUBIN-DE-MEDOC BLUE JAYS vs MURET DRAGONS - D3DTROA2 : [9-17, RAS, rencontre homologuée](#)

Le club des Lords de Tourcoing conserve ses droits sportifs de la Division 3 Baseball pour la saison 2026.

Les clubs des Cougars de Montigny 2, des Meds de Marseille et des Dragons de Muret obtiennent les droits sportifs de la Division 3 Baseball pour la saison 2026.

Les clubs des Jimmer's de Saint-Lô, des Chevaliers de Beaucaire, des Blue Jays de Saint-Aubin-de-Médoc et des Cardinales de Colmar sont quant à eux relégués au niveau régional.

La CFS adresse ses remerciements les plus chaleureux au club de Clermont-Ferrand pour la qualité de son accueil lors de la finale du Championnat de France de Division 3 Baseball 2025.

La CFS tient également à exprimer toute sa gratitude envers l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la réussite de cette saison 2025 : officiels et bénévoles ainsi que toutes celles et ceux qui se sont investis tout au long de cette saison 2025.

DIVISION 2 MASCULINE SOFTBALL

Tournoi Régional d'Accession - 13/14 septembre 2025

GRENOBLE GRIZZLYS vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - D2MTRA01 : [15-8, RAS, rencontre homologuée](#)

Toulouse : Expulsion d'un membre d'une équipe (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - Jordan CHAMPIE - Sanction : 150€

GRENOBLE GRIZZLYS vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - D2MTRA02 : [9-8, RAS, rencontre homologuée](#)

Le club des Grizzlys de Grenoble conserve ses droits sportifs de la Division 2 Masculine Softball pour la saison 2026.

3. OPEN DE FRANCE FÉMININ DE BASEBALL

La CFS confirme la réception de dossiers d'engagement complets pour la compétition des ligues Normandie, Hauts-de-France et Ile-de-France.

La formule sportive de la compétition se déroulera sur la base d'un simple round robin et d'une phase finale selon le programme suivant :

- **Samedi 04 octobre :**
 - 11h - Ligue Normandie vs Ligue Ile-de-France
 - 13h30 - Ligue Ile-de-France vs Ligue Hauts-de-France
 - 16h - Ligue Hauts-de-France vs Ligue Normandie
- **Dimanche 05 octobre :**
 - 11h - Demi-finale : 2ème vs 3ème
 - 14h - Finale : 1er vs Vainqueur de la demi-finale

4. DEMANDES DE MODIFICATIONS D'HORAIRE

Les clubs des **Pharaons d'Evry-Courcouronnes** et des **Comanches de Saint-Raphaël** ont fait une demande de modification d'horaire pour le premier match des finales de Division 1 Féminine Softball (rencontre n°FD1F01).

Demande : Jouer la rencontre du samedi 04 octobre à 19h au lieu de 16h.

Accord CFS

Les clubs des **Pharaons d'Evry-Courcouronnes** et du **Cavigal de Nice** ont fait une demande de modification d'horaire pour le premier match des finales de Division 1 Masculine Softball (rencontre n°FD1M01).

Demande : Jouer la rencontre du samedi 20 septembre à 16h30 au lieu de 16h.

Accord CFS

5. DEMANDE DE QUALIFICATION DÉROGATOIRE

Le club des **Pharaons d'Evry-Courcouronnes** a fait une demande de qualification dérogatoire pour sa joueuse **Christelle PHILIPPE** pour raison médicale afin qu'elle puisse disputer les finales de Division 1 Féminine Softball en application des dispositions de l'article 159.5 des Règlements Généraux de la Fédération.

Accord CFS

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur, dont font partie les règlements particuliers des championnats nationaux 2025, sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS ET TEXTES OFFICIELS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions de l'article 60 du règlement intérieur fédéral.

*L'appel doit être formulé dans les **dix jours** de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 du règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée. L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.*

*En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête, de **cinquante euros**, qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé. Le règlement intérieur ainsi que l'intégralité des statuts et textes officiels en vigueur sont disponibles sur la page : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>*

ANNEXE 1

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT
(entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D2 Baseball

Rouen Huskies 2

DANNE Théophile
DUBOIS Jeremy
DUCHOSSOY Sébastien
GUILLEMIN Coralie

Vallée du Gapeau Renards

CHAUVIN Corentin
MALLET Briec
MILESI Nathan
MOSCHETTI Geoffrey
SANTIAGO Thomas

D1F Softball

Clapiers-Jacou Rabbits

AUDRAS Maiko
BILLAUD Sarah
BOUREUX Emma
BRUNEL Marjorie
JAHAN Marion
MERLHE Charline
SELVE Morgane

Colombes Wildcats

ABBOU Anaïs
ARMET Cynthia
AUBEUF Caroline
DELEGUE Manon
LABATUT Micha
LE BALLE Alice
MEYER Estelle
POLEY Christina Grace
ROECK Livia
VIGUIER Garance

Evry-Courcouronnes Pharaons

COSTE Rosalie
FERAL Audrey
LIMINIER Emma
PHLONG ALIAS HOEURN Rath Sidonie
TORTOLERO MONAGAS Eidy

Grenoble Grizzlys

BITEUR Victoria
GABRIELS Justine
KOROUSOVA Kristyna
LIARDET Justine
MICHELI Manon
PATIN Shirley
PRACH Marianne
SALZE Manureva
TREFOUEL Floriane

Pessac Panthères

GRAVES Mylène
HAYES Siobhan
JUST Alexandra
KERANFLECH Lea
LE CHENADEC Louise
MERSCH Anaïs
METREAU Amandine
RIERA Camille
RUAU Maïlys
TRAVERS Marion

Saint-Raphaël Comanches

BEST Stéphanie
BUVAT Guylaine
CHANAL Alice
DE RIDDER Prapeng
HAUDIQUER Ines
MUNIER Elsa
PRADE Pauline
SELLAM Léna
TOURET Morgane

D1M Softball**Nice Cavigal**

BUVAT Sylvain
CHIAPASCO Alexis
CUTRI Antony
CUTRI Jeremy
DROUILLY Sebastien
FLAYOL Maxime
FLAYOL Nicolas
GARIN Nicolas
GONFRIER Benjamin
HEMZACEK Thomas
LAPLACE Guillaume
LUCANI Anthony
PELLISSIER Marc
SANCHEZ Romain
SOLA Arnaud

Evry-Courcouronnes Pharaons

BOUCHERON Jacques
CARRIERE Eric
CHUM Sophat
JOUHANNEAU Guillaume
KESER Maxime
LAUNAY Christopher
LAUNAY Nicolas
LE MESTRE Pierrick
LEMETTRE Paul
MARTINEZ SCOTT Romain
PENA ALVAREZ Eric
PEYRICHOU Florian
REYES CALDERON Isabel
ROUCAN Florent
SALADO Thomas
VAN TU Olivier